

CHARTE DE VIE DE L'ECOLE MATERNELLE

Sous contrat d'association

PONCTUALITE

ACCUEIL DES ENFANTS

Il se fait : le matin de 8 h 15 à 8 h 30 (classe de 8 h 30 à 11 h 45)
l'après-midi de 13 h 15 à 13 h 30 (classe de 13 h 30 à 16 h 25)



Pour le bon fonctionnement de l'établissement et le respect de la classe
IL EST INSTAMMENT DEMANDE D'ARRIVER A L'HEURE.

Les parents doivent venir chercher eux-mêmes leur enfant. Toute autre personne sera munie d'une autorisation écrite de leur part et remise à l'enseignant.

Par mesure de sécurité, merci d'attendre que l'enseignant ouvre la porte et gère la sortie progressive des enfants.

HYGIENE - VETEMENT

Les enfants qui ne sont pas propres ne sont pas acceptés à l'école. De plus, l'hygiène corporelle est importante. Il convient donc :



- de vérifier régulièrement la tête, les ongles...
- d'avoir une tenue propre et pratique, pour faciliter le passage aux toilettes, (choisir un pantalon avec une ceinture élastique, éviter les salopettes, les bretelles, les ceintures)
- de venir sans tétine, ni biberon ; seul le "doudou" réservé à la sieste est autorisé, marqué au nom de l'enfant (brodé ou étiquette cousue)

Il est également demandé :

- de ne pas porter de bijoux à l'école,
- **marquer tous les vêtements au nom de votre enfant,**

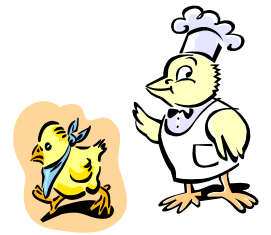
CARTABLE ET CAHIERS DES ENFANTS

Le cartable est indispensable tous les jours ainsi que la pochette de correspondance qu'il convient de consulter chaque jour.



CANTINE

Il faut une serviette à élastique marquée au nom de l'enfant (brodé ou étiquette cousue)
Pour pouvoir mettre sa serviette tout seul : coudre un élastique à la place des cordons.
Les serviettes seront lavées chaque semaine par les parents à tour de rôle.



SIESTE



Elle est obligatoire pour les enfants de petite et moyenne sections.

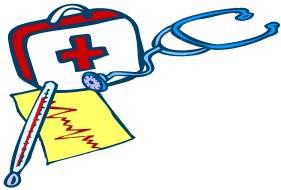
Chaque enfant apporte :

- un petit coussin muni d'une housse
- une petite couverture (taille d'un lit de bébé)

Ils doivent être marqués à son nom et seront rendus à chaque vacances pour être lavés.

Un drap housse appartenant à l'école sera lavé toutes les trois semaines par les parents à tour de rôle.

RESPECT DE LA VIE DE L'ECOLE



Gardez un enfant malade à la maison pour éviter toute contamination et parce que, dans son état, c'est encore là qu'il est le mieux !

Aucun médicament ne peut-être administré à l'école sauf en cas de protocole d'accord.

Donnez précisément vos coordonnées téléphoniques (domicile et travail) et informez-nous de toutes modifications les concernant afin de pouvoir vous contacter rapidement si nécessaire.

Signalez toute absence le plus rapidement possible.

Les enseignants peuvent vous recevoir sur rendez-vous pris à l'avance.

Pour le bien être de chacun, votre enfant est tenu de :

- respecter les autres, enfants et adultes,
- respecter les lieux,
- respecter le matériel,
- respecter la nourriture.

Monsieur, Madame Parent de l'enfant Classe

déclarent avoir pris connaissance de ce règlement et s'engagent à le respecter.

Fait àLe

SIGNATURE DES PARENTS